



FONDATION
CHARLOTTE
OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2013



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
REGINA MUNDI
RUE DE FAUCIGNY 2
1700 FRIBOURG
026 300 73 61
WWW.FCHO.CH
INFO@FCHO.CH

ACCUEIL DE PROJETS EN SANTÉ PUBLIQUE ET COMMUNAUTAIRE

La FCHO est une fondation de droit privé soumise annuellement au contrôle du Département Fédéral de l'Intérieur.

Notre fondation a été créée afin d'offrir aux projets interdisciplinaires en santé publique et communautaire, un lieu d'accueil où chacun puisse donner la pleine mesure de ses ressources sans être paralysé par la hiérarchie disciplinaire.

La FCHO agit en ce sens depuis 1996 en offrant aux projets :

- Un soutien administratif, logistique et comptable, y compris une aide à la recherche de fonds
- Une prise en main des procédures d'engagement et de sélection des collaborateurs et des collaboratrices (y compris estimation salariale, établissement des contrats et suivi administratif)
- Une aide individualisée à la mise sur pied des projets, par exemple lors de la rédaction de requêtes, de protocoles d'évaluation ou pour l'élaboration des plans financiers
- Un soutien au développement de concepts de formation et à leur mise en œuvre
- Une supervision scientifique « sur mesure »

REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel **2013**, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance et leur soutien:

- L'Université de Fribourg
- Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences du CHUV
- La Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande
- Les Fondations : UBS Optimus Foundation et Fondation Casino Barrière Montreux
- Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud
- La Commission cantonale de lutte contre la violence domestique du canton de Vaud (CCLVD)
- Le Service de la santé publique du canton de Vaud
- GF Audit SA à Blonay

Nous remercions également pour leur engagement et la qualité de leur travail les membres du Conseil de Fondation, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices engagés auprès de la FCHO.

PROJETS 2013

« PREMIER LIEN MALTRAITANCE ENFANTS – PHASE IV » ANCRAGE, VALORISATION DE LA FORMATION « PREMIER LIEN MALTRAITANCE » DANS LE CANTON DE FRIBOURG ET ADAPTATION À LA RÉGION ALÉMANIQUE DU CANTON

Malgré le vif succès rencontré par la formation « Premier lien maltraitance » tant dans sa version francophone que germanophone dans le canton de Fribourg (voir rapport d'activité FCHO 2011), et les nombreuses demandes parvenues à la FCHO, il n'a pas été possible d'organiser des formations depuis 2011. De même, la journée du réseau de prévention de la maltraitance envers les enfants prévue en 2012, puis repoussée en 2013, n'a finalement pas été organisée. Le protocole de dépistage et d'orientation développé par un groupe interdisciplinaire de professionnel-le-s des institutions fribourgeoises et finalisé par la FCHO sur mandat du Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ) devait être diffusé en 2012-2013, ce qui n'a pas été réalisé. La FCHO ne souhaitant pas poursuivre ces activités en dehors d'une collaboration avec le SEJ, l'ensemble de ces activités mises sur pied pour répondre aux demandes et attentes des professionnel-le-s sont malheureusement restées sans suite. La FCHO souhaiterait vivement la poursuite de ces activités afin de pouvoir faire bénéficier les professionnel-le-s et les familles des outils et compétences développés spécifiquement pour le canton de Fribourg.

La phase IV du projet avait reçu le précieux soutien de la **Fondation OAK**.

PROJET PRÉMALPA 2013 : PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES.

Depuis 2003, la FCHO développe et gère la formation à la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées Prémalpa.

But de la formation

Développer des compétences pour prévenir la maltraitance en devenant "**référent-e**" capable d'améliorer la détection précoce des situations, l'aide et l'orientation aux personnes âgées.

Qu'est-ce qu'un-e référent-e ?

C'est un-e professionnel-le en contact régulier avec des personnes âgées qui assure le relais entre ses collègues et le réseau spécialisé. La formation lui permet de développer les compétences suivantes :

- développer des stratégies de prévention
- améliorer la détection précoce des situations
- les analyser à l'aide d'un cadre de référence
- identifier des pistes de solution
- soutenir ses collègues et son institution dans la gestion de cette problématique

Le ou la référent-e est capable d'écouter un-e collègue qui constate une situation de maltraitance, à risque ou avérée, et de faire avec lui ou avec elle une première évaluation de la situation. Un-e

référent-e est capable d'orienter ses collègues vers les ressources du réseau local les mieux adaptées à la situation. Il ou elle sensibilise ses collègues à la maltraitance de personnes âgées et les informe des ressources locales.

Modèle de formation

La formation est **interdisciplinaire**, animée par deux professionnel-le-s issues du secteur de la santé et du social. Elle se déroule sur **trois jours** et alterne exposés courts et ateliers interactifs.

Un guide pédagogique est remis à chaque participant-e.

Chaque participant-e reçoit une attestation, de même que son employeur.

L'évaluation positive de ces formations tant par les professionnel-le-s que par les responsables d'institutions a stimulé le développement d'adaptations cantonales de la version originale développée pour le canton de Vaud: "Prémalpa Jura" en 2005, "Prémalpa Genève" et "Prémalpa Fribourg" en 2006. De 2003 à fin décembre 2013, **164 référent-e-s Prémalpa** ont ainsi été formés en Suisse romande. Les séances de sensibilisation à la prévention de la maltraitance dispensées par l'**Association Alter Ego** ont suscité une hausse considérable des demandes de formation depuis 2010. En 2012 les contenus ont été actualisés grâce à un travail approfondi de revue de la littérature et des bonnes pratiques, ainsi qu'à une recherche évaluative auprès des référent-e-s formés depuis 2003. Cette étude a démontré un impact positif de la formation sur les pratiques professionnelles. Prémalpa est ainsi la première formation suisse dans le domaine à avoir été évaluée à plus de 5 ans et à avoir montré un impact positif.

- Lien vers l'article paru sur Reiso : <http://www.reiso.org/spip.php?article2211>
- Lien vers le rapport Evaluation de l'impact de la formation Prémalpa chez les professionnel-le-s en Suisse romande:
http://www.fcho.ch/sites/default/files/documents/2012/09/Pr%C3%A9malpa_rapport_%C3%A9valuation_impact_formation_26072012.pdf
- Lien vers la revue de la littérature et des bonnes pratiques:
http://www.fcho.ch/sites/default/files/documents/2012/09/Pr%C3%A9malpa_recherche%20litt%C3%A9rature_bonnes%20pratiques_26072012.pdf

En 2013, ce modèle actualisé a été testé au cours d'une session pilote organisée au CHUV à Lausanne et soutenue par le Service de la santé publique du canton de Vaud. Elle a réuni 15 participant-e-s, ainsi qu'une table ronde de spécialistes. L'évaluation de cette session a permis d'ajuster et de finaliser le guide pédagogique, ainsi que le guide destiné aux formatrices et formateurs.

En parallèle, un **plan stratégique de développement du projet** a été élaboré qui prévoit l'organisation de formations, le suivi, le maintien de la qualité et le monitoring, la promotion et l'implantation dans les cantons romands. Ce plan prévoit également un dispositif de soutien aux référent-e-s. Un forum a été créé par un participant à la session pilote de mars 2013. Il s'agissait de répondre à un besoin exprimé lors de la formation et par d'ancien-ne-s référent-e-s : créer un lieu d'échanges et de soutien pour les référent-e-s déjà formés. A ce jour le forum n'as pas été très largement utilisé. Il reste néanmoins disponible à l'adresse suivante : <http://premalpa.forum-box.com>

La promotion de la formation en vue de son ancrage cantonal s'est poursuivie dans le canton de Vaud en 2013. Néanmoins, le canton de Vaud établissant un état des lieux des formations

cantonaux et romandes afin de définir les priorités cantonales en la matière, l'implantation vaudoise du projet est actuellement en suspens. Le rapport vaudois sur cet état des lieux sera disponible en automne 2014, les contacts FCHO - Service de la santé publique seront alors réactivés.

La promotion de la formation en vue de son ancrage cantonal s'est par contre poursuivie dans le canton de **Neuchâtel** par des contacts avec le Service de la santé publique. Elle a débuté dans le canton de **Fribourg** auprès d'un établissement médico-social. Une formation a été donnée dans le canton du **Jura**, canton formant régulièrement des référent-e-s depuis la création de la formation. L'organisation de la formation est soutenue par la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile du canton du Jura. Treize référent-e-s ont été formés en 2013.

En 2013, le projet a reçu le soutien de :



Unité de médecine des violences du



Centre Universitaire Romand
de médecine légale



FONDATION
CHARLOTTE
OLIVIER

SORTIR ENSEMBLE ET SE RESPECTER (SEESR)

Accueil de l'Association au sein de la FCHO

Sur demande de l'association « Sortir Ensemble et Se Respecter », le programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » est accueilli depuis avril 2012 au sein de la Fondation Charlotte Olivier.

Informations sur le programme SEESR

Inspiré d'un programme qui a fait ses preuves à l'étranger (Safe Date), le programme SEESR est un outil de prévention des violences et de promotion des compétences dans les relations amoureuses des jeunes de 13 à 18 ans. Après une étude auprès des jeunes de Suisse Romande, il a été adapté au contexte socioculturel (De Puy, Monnier, Hamby; 2002) et a donné lieu à un classeur publié par la Haute Ecole Sociale de Genève. Ce programme se prête aussi bien au contexte scolaire qu'extra-scolaire. En effet, il s'adresse à un groupe mixte de 6 à 12 adolescent-e-s, encadré idéalement par un duo d'adultes mixte également. Il se déroule sur 9 séances aux contenus variés : présentation de scénarios, scènes de la vie quotidienne, jeux de rôle, etc. Ces activités ont pour objectif de favoriser les échanges et la discussion et de permettre aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils et elles cherchent dans une relation amoureuse. D'autre part, il encourage les jeunes à changer d'attitudes ou de comportements et à acquérir de nouvelles compétences relationnelles. En outre, le programme propose des ressources pour résoudre les difficultés qui peuvent se présenter dès les premières fréquentations amoureuses et pour repérer d'éventuels

comportements abusifs. Les comportements abusifs, surtout de nature verbale et émotionnelle, tendent à être banalisés par les adolescent-e-s, ce qui n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes.

Formation d'animateurs et d'animatrices au programme « Sortir Ensemble et Se Respecter »

La formation d'animateurs et d'animatrices s'adresse à des professionnel-le-s qualifiés travaillant avec des jeunes dans les domaines de la santé, du social, de l'animation et de l'enseignement. Les objectifs de la formation sont d'initier les participant-e-s à l'utilisation du programme « Sortir Ensemble et Se Respecter », de stimuler la réflexion et les échanges autour des thèmes de prévention des violences et de promotion des compétences socio-émotionnelles dans les relations amoureuses chez les jeunes. Au terme de deux jours de formation, les participant-e-s disposent des outils nécessaires pour mettre en œuvre ce programme auprès des jeunes.

Etude de faisabilité (UBS Optimus Foundation)

Depuis 2006, des formations d'animateurs et d'animatrices au programme ont été dispensées afin que des professionnel-le-s puissent animer des sessions avec des jeunes. Aucun recensement de la fréquence et des modalités de mise en œuvre du programme n'ayant été effectué systématiquement, une étude de faisabilité du programme auprès des personnes au bénéfice de la formation d'animateur-trice a débuté en juillet 2012 et s'est terminée en août 2013. Cette étude de faisabilité a été soutenue par la Fondation Optimus (UBS).

Animateurs et animatrices formés et ayant participé à l'étude: éducateurs sociaux et éducatrices sociales, conseillers et conseillères en santé sexuelle, psychologues, animateurs et animatrices socioculturel-le-s, formateurs et formatrices d'adultes, responsables en matière de prévention. Les réponses de ces professionnel-le-s actifs au sein de plus de vingt-cinq institutions de Suisse romande ont montré que des structures très diverses, telles que des établissements scolaires, des écoles professionnelles spécialisées, des centres de prévention, des centres de loisirs et des foyers d'accueils, ont déjà mis en œuvre « Sortir Ensemble Et Se Respecter » par le passé ou le proposent actuellement.

Selon les estimations, plus de 600 jeunes ont participé ces dernières années à cette démarche de sensibilisation. Les professionnel-le-s interrogés soutiennent que ce programme est un outil « clé en main », qu'il offre de bonnes solutions et répond à un besoin actuel. Les jeunes impliqué-e-s montrent de l'intérêt et de la motivation.

Si ces expériences préalables sont globalement positives, elles ont aussi mis en évidence des besoins et des questions en termes de contenu et d'organisation. Par exemple, certaines problématiques nouvelles ou importantes en termes de prévention ne sont pas abordées dans la version actuelle du programme. Quant à la mise en œuvre dans certaines structures, elle se révèle difficile par manque de soutien institutionnel, par les difficultés à obtenir une autorisation, par manque de temps ou de ressources matérielles. Ces contingences induisent parfois des usages divers du programme, de neuf sessions à quelques sessions ou à quelques exercices, d'une session par semaine à quatre sessions réparties sur un week-end.

Projet pilote d'implantation vaudois

Sur la base des résultats positifs de l'évaluation du programme d'origine « Safe Dates » et des résultats de l'enquête de faisabilité, le programme SEESR (adaptation suisse de « Safe Dates ») a

été choisi par le canton de Vaud afin de mener une prévention précoce de la violence de couple. La promotion du programme « Sortir Ensemble Et Se Respecter » auprès des institutions en contact avec les jeunes a ainsi été intégrée au plan de lutte contre la violence domestique du Conseil d'Etat.

Un projet pilote d'implantation mené en collaboration par la Fondation Charlotte Olivier (FCHO), le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH) et l'Unité de médecine des violences (UMV) du CHUV a débuté en juillet 2013.

Dans le cadre du projet pilote, le programme a été présenté au sein de diverses institutions, telles que centres de loisirs, foyers, écoles, programmes d'insertion professionnelle, etc. Ces institutions ont été sollicitées pour mettre le programme en œuvre à titre pilote. Les expériences pilote de mise en œuvre seront soutenues et accompagnées et permettront d'établir des recommandations pour une mise en œuvre optimale du programme, de manière plus extensive (recommandations prévues pour novembre 2014).

En 2013, plusieurs institutions ont manifesté de l'intérêt à mettre en œuvre le programme (centres de loisirs, foyers, écoles, centres de prévention). Les contacts nécessaires avec les autorités du canton de Vaud, particulièrement pour les écoles, ont été pris.

Parallèlement, afin de répondre aux besoins et aux questions des professionnel-le-s, les éléments suivants ont été développés en 2013 et seront finalisés (test et/ou publication) en 2014.

- Un questionnaire d'impact auprès des jeunes participant-e-s a été créé. L'évaluation du programme a été mesurée lorsque les neuf séances sont effectuées à la suite et ce, durant neuf semaines. Les modalités d'usage différentes et leurs effets sur les jeunes doivent être également évalués afin de documenter les effets de ces modifications et maintenir un impact positif du programme.
- Un vademecum à l'intention des animateurs et animatrices : il contient la marche à suivre pour implanter le programme dans une institution (y compris des modèles de lettres et de documents utiles).
- Une version actualisée du programme : elle intégrera, suite à une étude par focus-groups et une revue de la littérature, les thèmes suivants : l'utilisation problématique des réseaux sociaux, les questions relatives à l'homosexualité, la bisexualité et le transgenre (LGBTIq), ainsi que les questions liées aux différences culturelles.

Le projet d'implantation a reçu en 2013 le soutien de la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique du canton de Vaud, le programme « **Jeunes et violence.ch** » de l'OFAS et le **Rotary Club Portes de Lavaux**.



La brochure réalisée suite à une recherche originale (cf. rapport d'activité 2011) a été tirée à 500 exemplaires et a connu un vif succès. Elle a notamment été présentée à de nombreuses occasions. La FCHO estime qu'une traduction en allemand permettrait une diffusion plus large et une information plus extensive des décideurs politiques et économiques. Pour ce faire, des recherches de fonds ont été relancées en 2013 dont les réponses sont attendues pour début 2014. Toutes les informations sur le projet, de même que la commande de l'ouvrage français sont visibles sur le site internet de la FCHO :

<http://www.fcho.ch/projets/projets-termin-s/travail-retraite-sant>

<http://www.fcho.ch/ressources-doc/publications-fcho>

Entre 2010 et 2012, ce projet a bénéficié, pour la recherche, le graphisme et les illustrations, l'impression, l'édition et la diffusion de l'ouvrage en Suisse romande, du précieux soutien de :



Promotion Santé Suisse

PUBLICATIONS DE LA FCHO

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : INFO@FCHO.CH

« **Travail retraite santé - Revue de littérature et états des lieux** » Jacqueline De Puy, Marie-Claude Hofner, 2012 est disponible pour le prix de CHF 15.- plus frais de port.

Est-il plus favorable pour la santé de travailler que d'être à la retraite ? A quel âge, pour qui, dans quelles conditions ? Etant donné les défis politiques et économiques que soulèvent actuellement l'allongement de l'espérance de vie et le financement des retraites, cet ouvrage présente un précieux état des lieux des connaissances scientifiques sur le bilan en terme de santé publique de "travail versus retraite". La conclusion identifie les priorités qui devraient prendre la forme d'une « équation » favorable à la santé au travail et à la retraite après 50 ans, car il serait judicieux de n'en omettre aucune des composantes. L'ouvrage est enrichi de préfaces d'Alberto Kolly, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne, Institut d'économie et management de la santé (IEMS) et de Ralph M. Steinmann, Dr phil. MAS, Senior Manager, Promotion Santé Suisse. La brochure est agrémentée d'illustrations originales de Lucie Ryser, graphiste.

« **Bientraitance. Revue de la littérature et état des lieux** » Dr Bertrand Graz, 2^{ème} éd. 2009 peut être commandée gratuitement au secrétariat de la fondation. Elle a été mise en ligne sur le site www.projetbientraitance.org et sur le site www.fcho.ch et est téléchargeable gratuitement.

Depuis 2000, la notion de « bientraitance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bientraitance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ? L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Manciaux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « **Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier** », édition 2002 avec les contributions originales de : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire. A commander gratuitement.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

La communication entre le secrétariat et la Présidente s'est maintenue régulièrement par messagerie électronique et entretiens téléphoniques. De plus, la Présidente et Mme Isabelle **Evéquoz Diethelm se sont rencontrées environ une fois par mois au siège administratif de la FCHO** à Fribourg ou au bureau de la Présidente à Lausanne, pour régler les affaires courantes, discuter des développements ou résoudre des problèmes particuliers. Pour l'instant comme par le passé, l'investissement de la Présidente dans ces tâches de direction de la FCHO est assumé à titre entièrement bénévole.

Rappelons qu'un règlement interne spécialement développé pour le suivi et le contrôle de la qualité des projets au sein de la FCHO permet d'assurer une gestion efficace et transparente des projets et de leurs budgets. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de prévention et de promotion de la santé.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch.

Bilan comptable :

Suite au bilan comptable négatif de 2012, et au nombre restreint de projets accueillis en 2013, le Conseil de fondation a décidé de réduire le poste de secrétariat à 20% au 1 juillet 2013.

La FCHO boucle ainsi ses comptes sur un bénéfice d'exploitation.

ACTIVITÉS STATUTAIRES

Les comptes 2013 ont été audités par GF Audit SA de Blonay en date du 27 mai 2014 et accepté par les membres du CF, par courrier électronique en début juin 2013.